

→ Accueillir l'exposition sur votre territoire



Qui fait quoi ?

→ La Région Alsace

Propriétaire de l'outil, elle assure les opérations de transport, montage et démontage de l'exposition. Elle met gracieusement l'exposition à votre disposition et subventionne l'animation de cet outil par le réseau Ariena.

→ Le réseau Ariena

Responsable de l'itinérance et de la coordination pédagogique de l'outil, l'Ariena anime un réseau de 50 associations d'éducation à la nature et à l'environnement réparties sur tout le territoire alsacien. Elle est votre interlocuteur privilégié pour l'accueil et l'animation de l'exposition.

→ Votre organisme

Collectivités locales, associations, établissements publics, entreprises, grands gestionnaires d'espaces, vous êtes nombreux à pouvoir accueillir l'exposition !

Vos engagements :

- mobiliser les publics et planifier des visites sur inscription,
- prendre en charge l'assurance de l'exposition pendant toute sa durée d'accueil.

Dans quelles conditions l'accueillir ?

- une durée d'accueil minimale d'un mois,
- une salle d'une surface idéale de 80m² et d'une hauteur minimale de 2,25m,
- un espace de stockage d'environ 10m³ pendant toute la durée d'exposition.

Pour plus d'informations sur l'itinérance et l'accueil de l'exposition :

Ariena – Hélène Bastian
helene.bastian@ariena.org
Tél. : 03 88 58 38 44
www.ariena.org

L'exposition « La nappe phréatique du Rhin supérieur » est le fruit d'un travail trinational dans le cadre d'un programme européen (Interreg III) sous l'égide de la Région Alsace et de la Landesanstalt für Umwelt Messungen und Naturschutz Baden Württemberg, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



Réalisation : Ariena 2012 - Impression : Région Alsace - Photos : Elisabeth Kulus/Ariena (couverture), Klaus Stoeber (2^e page), Céline Langlais/Ariena (2^e page), Hélène Bastian/Ariena (2^e et 4^e page), Philippe Ludwig/Ariena (3^e page), Philippe Ludwig/Ariena (3^e page), Marc Boissaye/Ariena (3^e page).

→ Sensibiliser et informer
les décideurs et acteurs de votre territoire



Exposition pédagogique itinérante La nappe phréatique du Rhin supérieur

Une ressource naturelle généreuse mais vulnérable :
Connaître et comprendre son fonctionnement,
Agir localement pour préserver sa qualité.



Un programme de sensibilisation qui s'appuie sur...

→ Une exposition pour rendre visible ce qui se cache sous nos pieds

L'exposition présente le fonctionnement de la nappe phréatique et les enjeux liés à sa protection, à travers un ensemble de maquettes permettant d'aborder concrètement les questions suivantes :

- Emprise géographique et caractéristiques des eaux souterraines du Fossé rhénan,
- Dynamiques de recharge de la nappe et échanges avec les rivières,
- Influence de l'occupation naturelle, urbaine ou agricole du sol,
- Sources de pollution et devenir des différents polluants dans la nappe.



→ Des visites guidées interactives, encadrées par des professionnels du réseau Ariena

Indissociables de cette exposition, des animations permettent de mieux comprendre les mécanismes de fonctionnement et les facteurs de vulnérabilité de la nappe phréatique. Les participants sont également invités à échanger sur les moyens d'agir, chacun à son niveau, pour préserver la qualité des eaux souterraines :

- sessions animées par des professionnels du réseau Ariena, spécifiquement formés pour l'animation de cet outil,
- durée des animations : 1h30 environ,
- animations pour des groupes de 10 à 15 personnes.



Un outil de sensibilisation au service des décideurs alsaciens

De nombreux publics du territoire peuvent être mobilisés :

- élus locaux et territoriaux, personnels des services publics,
- acteurs économiques (salariés d'entreprises, artisans, commerçants, etc.),
- professionnels du monde de l'agriculture,
- responsables et bénévoles associatifs,
- étudiants, lycéens...



Un outil d'animation territoriale

L'exposition crée une véritable dynamique de territoire. Elle permet de rassembler les acteurs politiques, économiques et sociaux du territoire autour des enjeux environnementaux.



Un support de sensibilisation adapté à l'action publique en matière d'environnement

Directive cadre sur l'eau, démarche « zéro pesticide » pour les collectivités et les grands gestionnaires d'espaces, politique Trame verte, Plans de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN), gestion différenciée des espaces verts... autant de politiques publiques locales qui peuvent s'appuyer sur cet outil, à différentes phases de leur mise en œuvre.

